

## Comment penser le territoire de demain avec et pour les aînés

Des outils et des financements au service de votre projet



# SOMMAIRE

## **P.3/ÉDITO**

Réjouissons-nous,  
la population française  
vieillit!

---

**Promouvoir  
la citoyenneté et la santé  
au service de la qualité  
de vie à tout âge**

---

## **P.4/**

Villes Amies des Aînés:  
une démarche de  
l'Organisation mondiale  
de la santé

## **P.5/**

En France, un mouvement  
de fond engagé par  
les collectivités et soutenu  
par les instances nationales

## **P.6/**

(R)évolutions dans  
les territoires: témoignages  
autour du programme  
Villes amies des aînés

---

**1<sup>er</sup> baromètre des Villes  
Amies des Aînés**

---

## **P.8/**

Dix ans de consultation  
des habitants: ce que veulent  
les vieux

## **P.9/**

Habitat

## **P.9/**

Transports et mobilité

## **P.10/**

Espaces extérieurs et  
bâtiments

## **P.11/**

Information et  
communication

## **P.13/**

Lien social et solidarité

## **P.13/**

Culture et loisirs

## **P.12/**

Autonomie, services et soins

## **P.15/**

Participation citoyenne  
et emploi

---

**Accompagner  
la transformation:  
un fonds d'appui  
pour des territoires  
innovants seniors**

---

## **P.16/**

S'engager ensemble  
pour développer  
des territoires inclusifs

## **P.18/**

**Axe 1:** une bourse  
en faveur de l'ingénierie  
de développement  
d'une politique de l'âge  
pour les territoires

## **P.20/**

**Axe 2:** le support à la création  
de projets dans les territoires

## **P.24/**

**Axe 3:** faciliter l'accès  
à l'ingénierie pour accélérer  
la transformation des projets  
du territoire

---

**LABEL « AMI  
DES AÎNÉS »®**

---

## **P.26/**

Rejoignez le mouvement!



Origine du papier:  
Angleterre.  
Papier 100% recyclé.  
Certification: PEFC.  
Impact sur l'eau (Ptot):  
0,00883 kg/t.



**LE TRI  
+ FACILE**



Ce cahier ne peut être vendu séparément • **Principal actionnaire:** Info Services Holding • **Société éditrice:** Groupe Moniteur SAS au capital de 333900 euros • **RCS:** Nanterre 403 080 823 • **Siège social:** Antony Parc 2 - 10, place du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20156 - 92186 Antony Cedex • **Numéro de commission paritaire:** 1023 T 83807 • **ISSN:** 0769-3508 (imprimé) - 2649-9622 (en ligne) • **Président/Directeur de la publication:** Julien Elmaleh • **Coordination:** Julien Moulin • **Conception-réalisation:** Pascale Distel • **Impression:** Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes • Dépôt légal à parution.

# Réjouissons-nous, la population française vieillit!



D.R.

**JEAN-CHRISTOPHE COMBE,**  
Ministre des Solidarités,  
de l'Autonomie  
et des Personnes  
handicapées

Ce qui est présenté par certains comme une épreuve à affronter, est en réalité une formidable opportunité: celle de bâtir une société plus attentive à toutes les fragilités et donc plus humaine.

**Pour cela, nous devons développer le sport, repenser l'aménagement des villes, adapter les transports, mobiliser des moyens sanitaires et des solutions médico-sociales, généraliser la prévention, adapter le monde du travail, valoriser l'engagement bénévole des personnes âgées, en un mot: faire de la France le pays ami des aînés.**

Après avoir posé un acte fondateur en créant la branche autonomie de la sécurité sociale, le Président de la République a souhaité inscrire cette

souhait de pouvoir vieillir sereinement chez eux.

Mais il s'agit aussi d'insister sur les fondamentaux que doivent être la citoyenneté et la participation à la vie de la Cité. Que seraient les conseils municipaux et les associations sans les aînés? Combien de familles s'enrichissent de la présence des grands-parents (et pas seulement pour garder les enfants!)? C'est tout cela que nous devons reconnaître et encourager, et **c'est le sens qui doit être donné au soutien apporté par le gouvernement français au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés depuis plusieurs années, en particulier à travers la création du LABEL «AMI DES AÎNES»® et du Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors.** Notre objectif est en effet de soutenir les collectivités locales dans l'adaptation de la société au vieillissement et d'améliorer concrètement la qualité de vie des habitants qui vieillissent.

Enfin nous devons changer le regard que nous portons sur le vieillissement. C'est une phrase que nous entendons souvent, mais il faut maintenant que ça change! L'âgisme est une réalité à combattre. Cela passe par la visibilité, l'inclusivité et tout simplement un discours positif.

C'est cette alliance de dispositifs techniques et d'un nouveau discours sur le vieillissement qui nous permettra de réussir à bâtir la société du bien vieillir. Et c'est une bonne nouvelle pour les familles, pour le vivre ensemble, pour l'innovation, pour l'emploi et donc pour la France! ■

## Faire de la France le pays Ami des Aînés.

question du «bien vieillir» au cœur du Conseil national de la refondation. Pendant des mois, j'ai sillonné la France pour recueillir toutes les idées et porter un message simple: la question du vieillissement n'est pas qu'une question technique ou financière, c'est une question de société!

C'est pour cela que nous devons proposer un dispositif complet: en soutenant les professionnels du soin et du lien dont nous avons augmenté les salaires et le nombre, en transformant les établissements pour les diversifier et offrir de véritables parcours qui correspondent à l'évolution dans le temps des besoins des personnes, en accélérant le développement des services de soin et d'aide à domicile pour permettre à la majorité de nos concitoyens qui le

# Villes Amies des Aînés : une démarche de l'Organisation mondiale de la santé

À u croisement des grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle et des objectifs du développement durable définis par l'ONU, se révèle un enjeu majeur et inédit dans l'histoire de l'Humanité: le vieillissement de la population; une transformation sociétale qui bouleverse à la fois les modes de vie et les comportements individuels mais aussi le contrat social, les rapports entre les générations et la place de chacun dans la société.

«Villes Amies des Aînés» (VADA) est une démarche d'adaptation de la société au vieillissement créée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elle tire ses origines du cadre d'orientation «Vieillir en restant actif» (2002), dont elle est la mise en application concrète. Le vieillissement actif désigne, selon l'OMS, «le processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse.»



Les huit thématiques du programme VADA renommées pour la France sont: l'habitat; les espaces extérieurs et bâtiments; les transports et la mobilité; l'information et la communication; le lien social et la solidarité; la participation citoyenne et l'emploi; la culture et les loisirs; l'autonomie, les services et les soins. ■

**Qualité de vie.** Concrètement, les villes amies des aînés adaptent leurs structures et leurs services pour les rendre accessibles aux personnes âgées, dont les besoins, les envies, le rythme peuvent évoluer dans l'avancée en âge. Cette notion d'environnements «amis des aînés» n'aide pas seulement les personnes âgées; en effet, le vieillissement actif concerne chacun de nous, tout au long de la vie. Plus encore, l'ensemble des générations bénéficie de telles initiatives qui permettent d'améliorer l'environnement social et bâti.

## Le réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'OMS



1 445 villes

51 pays

300 millions  
de personnes

«Un monde où tous les individus peuvent vivre longtemps et en bonne santé»



**THIAGO HÉRICK DE SA**, Docteur en Santé Publique et responsable du secteur «Environnements Amis des Aînés» de l'Organisation mondiale de la santé

### « Qu'est-ce qui fait la spécificité du programme «ami des aînés» ?

«En créant des environnements physiques et sociaux adaptés aux personnes âgées, nous pouvons permettre à ces dernières de vieillir en toute sécurité dans un lieu qui leur convient, de continuer à s'épanouir, d'être intégrées et de contribuer à la vie de leur communauté tout en conservant leur indépendance et leur santé. En fin

de compte, les programmes «amis des aînés» sont particulièrement pertinents parce qu'ils favorisent les capacités des personnes âgées et leur permettent de s'engager de manière significative dans les décisions qui les concernent.»

### Qu'est-ce que la décennie du vieillissement apporte aux habitants vieillissant dans les territoires ?

«La Décennie des Nations unies pour le vieillissement en bonne santé nous donne

l'occasion de travailler ensemble à la création d'un monde où tous les individus peuvent vivre longtemps et en bonne santé - quartier par quartier, rue par rue, ville par ville, pays par pays. C'est encore plus vrai lorsque l'on sait que les environnements «amis des aînés» constituent l'un des quatre domaines d'action de la Décennie. Des environnements favorables peuvent nous aider à être et à faire ce qui nous tient à cœur plus longtemps, quel que soit notre âge.»

# En France, un mouvement de fond engagé par les collectivités

S'engager en faveur de la transition démographique, c'est mettre la question de l'âge au cœur des politiques publiques, en évitant la stigmatisation et les conflits entre générations. C'est aussi réaffirmer la valeur des aînés, leur engagement familial, sociétal, associatif. Un territoire qui vieillit peut faire de cette particularité une force en réinterrogeant sa politique touristique, en réfléchissant avec les commerçants à l'accueil des aînés pour revitaliser son centre-ville, en prenant en compte les enjeux liés au vieillissement dans les commandes publiques...

**Stratégie territoriale.** Le vieillissement peut constituer un levier de développement économique et territorial lorsqu'il est envisagé de manière positive et qu'il est concrètement anticipé à travers les politiques publiques. Pour cela, les principes de participation des habitants, de transversalité entre les domaines abordés et de lutte contre l'âgisme constituent des piliers essentiels.

Quels que soient les projets envisagés dans un territoire (habitat intermédiaire, dispositifs de mobilité, actions de lutte contre l'isolement...), c'est la construction d'une stratégie territoriale cohérente et d'un système de gouvernance pertinent qui permet d'améliorer concrètement la qualité de vie des aînés, au bénéfice de toutes les générations et dans la durée. Ce constat, après plus d'une décennie de

**THOMAS DUDEBOUT**, Président du RFVAA, Vice-Président du Conseil départemental de l'Aisne, Maire adjoint de Saint-Quentin

**KHEIRA CAPDEPON**, Vice-présidente déléguée du RFVAA, Adjointe au Maire de Grenoble

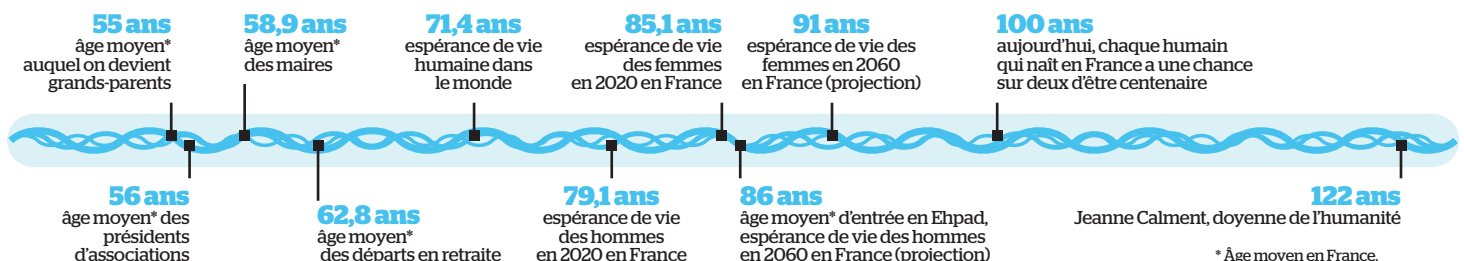
« Les débats autour des retraites ont mis en lumière les enjeux qui découlent des politiques publiques en faveur des aînés. Ces discussions prouvent l'importance du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA). Créé en 2012, le RFVAA, affilié au Réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé, vise justement à répondre aux défis de la transition démographique dans les territoires français et francophones. Le réseau se fonde sur un travail de collaboration permis par l'engagement des élus de façon non partisane. Grâce à nos équipes, nous accompagnons les collectivités dans l'élaboration et le développement de politiques visant à lutter contre l'âgisme. Nous plaçons les aînés au cœur de nos actions en misant sur la participation citoyenne tout au long de la démarche Ville Amie des Aînés. Nous nous engageons pour que le vieillissement de la population cesse d'être regardé sous l'angle d'une charge pour la société. Nous devons considérer la longévité comme une chance et garantir le faire-ensemble. Les aînés sont d'ores et déjà fortement impliqués dans notre vie locale et politique. Ils sont les garants d'une solidarité que nous devons leur rendre à notre tour. Notre réseau rassemble aujourd'hui plus de 250 collectivités. Nous souhaitons poursuivre dans cette voie et inviter toutes les collectivités à nous rejoindre pour partager leurs expériences afin de modeler ensemble de nouvelles politiques ambitieuses. »



déploiement du programme VADA dans les territoires français, s'observe dans les plus petits villages comme dans les grandes villes, les intercommunalités, les départements ou encore les régions qui démontrent leurs convictions à travers l'adhésion au réseau. ■



**Affilié au**  
Réseau Mondial de l'OMS  
des Villes et des Communautés  
Amies des Aînés



# (R)évolutions dans les territoires : témoignages autour du programme Villes Amies des Aînés

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés a été créé en 2012 et réunit aujourd'hui plus de 260 adhérents. Sa mission est de former les acteurs locaux, de valoriser les bonnes initiatives et de favoriser les échanges pour des politiques publiques bienveillantes à l'égard de tous les âges.

**Interlocuteur durable.** Vecteur d'animation entre les territoires, concepteur d'outils à destination des collectivités et administrateur de subventions pour la conception de nouveaux projets, le RFVAA est aussi un interlocuteur durable des organisations nationales et internationales autour des enjeux de l'adaptation de la société au vieillissement. ■

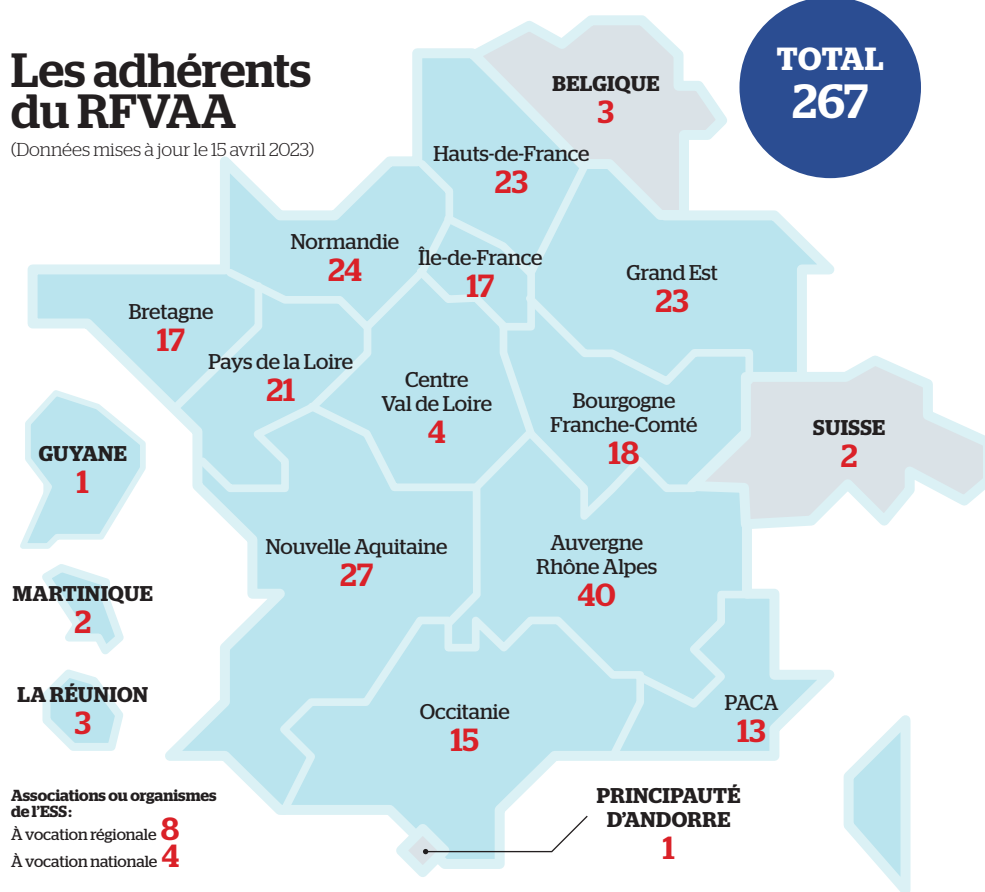


DR **GILBERT ANNETTE**, Adjoint au Maire de Saint-Denis de La Réunion (974)

« S'engager dans le RFVAA, c'est remettre en question sa politique actuelle et confronter ses idées à d'autres, issues de territoires différents. S'engager dans le réseau, c'est être guidé par une méthode commune qui respecte son territoire et ses spécificités. La topographie, l'histoire et les modes de vie font que Saint-Denis ne ressemble à aucune autre ville, mais c'est aussi vrai pour Nice, Dijon ou encore Saint-Étienne ou Metz. Mais cette démarche est universelle et donne un cadre et des principes dans lesquels chacun peut tracer son chemin. Même si la ville de Saint-Denis avait déjà une ligne politique définie pour ses seniors, la décision d'adhérer a été prise dans l'optique de se structurer et de se confronter à ce qui pouvait se faire ailleurs. Les valeurs communes sont celles de la proximité et de l'engagement citoyen. Les valeurs humaines et familiales font de Saint-Denis un territoire préservé ou le « Gramoun » fait encore partie intégrante de la cellule familiale. Réussir à préserver cet état de fait nécessite d'appréhender un mode de vie différent, de pouvoir être visionnaire et de s'adapter le mieux possible. La Réunion a un certain retard démographique avec la métropole sur son rapport à l'avancée en âge, ce qui lui donne un avantage précieux pour définir sa politique. »

## Les adhérents du RFVAA

(Données mises à jour le 15 avril 2023)





**JACQUELINE BLONDEL**, membre du Conseil des aînés de Limonest (69)

DR « En 2011, la Commission Affaires Sociales de Limonest a proposé aux seniors du village volontaires de former un Conseil des aînés. J'ai souhaité y participer car, connaissant le village depuis assez longtemps, j'avais quelques idées sur ce qui pourrait faciliter et enrichir la vie des plus âgés d'entre nous. Nous avons travaillé sur le développement d'activités transgénérationnelles ou dédiées aux seniors et l'amélioration du cadre de vie. J'ai aussi travaillé particulièrement sur les problèmes de mobilité des aînés en réalisant des interviews permettant d'identifier leurs souhaits. Limonest ayant adhéré en 2012 au RFVAA, j'ai eu la chance de pouvoir assister à certaines rencontres très enrichissantes dans différentes villes françaises et également de rencontrer des seniors de communes avoisinantes. Cela nous permet de puiser des idées pour répondre aux besoins identifiés dans notre village. En 2021, Limonest a décidé de solliciter la labellisation. J'ai accepté de faire partie du comité de pilotage qui a lancé une grande enquête, en liaison avec des communes voisines. Les résultats ont abouti à un vaste plan d'action. J'ai d'ailleurs beaucoup travaillé sur le projet de jardin partagé que j'avais initié et que nous avons pu voir réalisé avec grand succès en 2022. Le label OR décerné par le RFVAA à Limonest a été une très belle récompense qui incite à continuer à améliorer la qualité de vie des seniors de notre commune. »



**JACQUES BARDIROT**, Adjoint au Maire de Meaulne-Vitray (03)

« La commune de Meaulne-Vitray a adhéré au RFVAA dès 2014. Les aînés ont participé activement aux focus-groups et des avancées importantes ont pu être réalisées. En effet, notre village de 900 habitants dispose d'une équipe de soins primaires (deux médecins généralistes, un dentiste, un pharmacien, deux infirmières et un kinésithérapeute). Le CCAS a été maintenu, un guichet unique est tenu par un aîné bénévole et une banque alimentaire est active. Les aînés ont aussi la possibilité d'avoir une complémentaire santé. Le contact téléphonique avec les aînés isolés a été constant durant la période de COVID et pendant les périodes du plan bleu. Nous avons créé un transport à la demande gratuit permettant aux aînés l'accès aux services de santé, au chalandage et à la participation à certains loisirs. Des ateliers intergénérationnels ont été créés et sont devenus un lieu d'échange hebdomadaire recherché par les aînés, les ados et les enfants du primaire (en particulier grâce à un partenariat avec l'association Lire et faire lire). Les espaces extérieurs n'ont pas été oubliés: toilettes publiques, boîte à livres, sécurisation du centre bourg, espaces de convivialité... Une cantine seniors jouxte par ailleurs la cantine scolaire. Les premiers focus-groups sur l'habitat des aînés dans notre collectivité ont démarré début 2023 avec les habitants du village. Nous redémarrons activement la consultation et la réflexion pour de nouvelles actions. »



**MYRIAM LEBAS**, Chargée de mission politique globale vers les aînés au Conseil départemental des Yvelines (78)

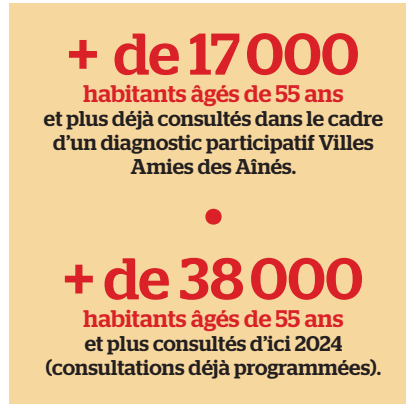
G.SCHUSTER « Les chiffres sont éloquentes. D'ici 2050, dans les Yvelines, le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus devrait augmenter de 132% et un Yvelinois sur trois aura plus de 60 ans. C'est donc dès à présent que le Département des Yvelines a décidé d'agir en s'engageant, aux côtés du RFVAA, pour adapter l'ensemble des facettes de la vie quotidienne aux attentes des seniors. Fort de l'accompagnement du RFVAA et de la CNAV, les équipes du Département ont mené, pendant un an, avec six villes représentatives de la diversité du territoire, une expérimentation pour déterminer un modèle de soutien aux actions de prévention portées par les communes en direction des aînés. Participation citoyenne, lien social, communication, culture, mobilité, habitat, environnement, services et soins... L'expérimentation a permis de faire émerger des premiers constats et préconisations. En 2023, en parallèle de l'élaboration de son plan d'action 2023-2028, le Département lance le Club VADA78 pour soutenir la dynamique auprès des communes : une mobilisation d'ampleur pour poursuivre la collaboration avec les élus du territoire, les professionnels et les seniors. »

DIX ANS DE CONSULTATION DES HABITANTS

# Ce que veulent les vieux

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés a lancé auprès de ses adhérents, collectivités de France, Belgique, Suisse et Andorre (villages, villes, EPCI et départements) une grande enquête afin de recueillir des données factuelles, qualitatives et quantitatives sur leur démarche de consultation des habitants dans le cadre de la dynamique Ville Amie des Aînés. De décembre 2022 à février 2023, 150 collectivités ont répondu à cette grande consultation lancée par le RFVAA.

**Les collectivités à la pointe de l'innovation: entendre les besoins des habitants qui vieillissent.** Chaque collectivité engagée dans la démarche Villes Amies des Aînés doit, au cours du cycle VADA qu'elle porte sur son territoire, mener un diagnostic participatif. Il s'agit de l'une des étapes fondamentales de la démarche Villes Amies des Aînés. C'est un temps de rencontre avec les habitants qui doit permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer au sujet du vieillissement et de la longévité dans le territoire. Il garantit la mise en œuvre d'une démarche ascendante, et donc la consultation des citoyens.



Cette étape a pour objectif de recueillir la parole des habitants afin de mieux comprendre la façon dont ils utilisent le territoire.

**L'enjeu est ainsi d'initier une dynamique de coconstruction.**

Chaque population a ses spécificités; c'est pourquoi on ne peut pas simplement reproduire à l'identique des actions ayant porté leurs fruits ailleurs, sans consulter en amont les habitants de son territoire sur les huit thématiques de la démarche.

Le diagnostic participatif prend la forme d'ateliers dans lesquels les aînés sont amenés à s'exprimer sur les 8 thématiques du programme, et vise

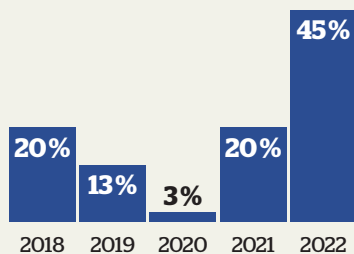
à recueillir la parole des habitants et à initier une phase de réflexion collective valorisant l'expertise d'usage qu'ont les seniors de leur territoire. Ce diagnostic participatif est un critère obligatoire afin d'obtenir le LABEL «AMI DES AÎNÉS»®, quelle que soit la taille du territoire. Il résulte du bilan de cette grande enquête qu'à ce jour, plus de 17200 seniors ont déjà pu s'exprimer au travers de cette dynamique. D'ici 2025, ce seront plus de 38000 habitants qui auront été consultés.

Le RFVAA a décidé d'analyser l'ensemble des préconisations issues de la parole des habitants éditées par les 16 territoires ayant déjà obtenu le LABEL «AMI DES AÎNÉS»®. Ces préconisations ont été regroupées et classées en plusieurs catégories, réparties selon les 8 thématiques VADA et présentées dans les pages suivantes. ■

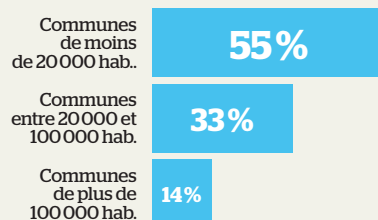
**Un indicateur allant de 1 à 3 signale la fréquence à laquelle les préconisations ont été formulées par les habitants des collectivités analysées.**



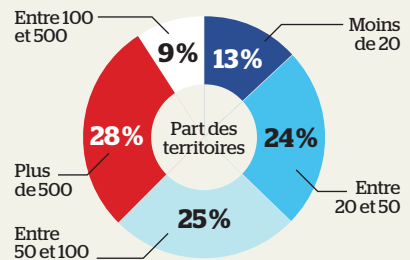
**En quelle année les diagnostics participatifs ont-ils eu lieu ?**



**Plus de la moitié des répondants sont des petites communes**



**Combien d'aînés consultés dans chaque territoire ?**







# Habitat

## VIVRE CHEZ SOI ET DANS SON QUARTIER

- 1.** Une conciergerie pour les petits dépannages
- 2.** Des dispositifs pour apprendre à connaître ses voisins

## ADAPTATION DU LOGEMENT

- 3.** Des supports d'information sur les aides existantes pour adapter son logement
- 4.** Une aide pour adapter son logement

## HABITATS INNOVANTS

- 5.** Des solutions de colocation
- 6.** Des formes d'habitats innovantes (béguinage, habitat intergénérationnel, village senior...)
- 7.** Des solutions d'accueil temporaire pour faciliter le retour à domicile

## PARCOURS RÉSIDENTIEL

- 8.** Une information sur le type de logements existant dans la commune
- 9.** Des logements sociaux adaptés et disponibles
- 10.** Des logements en cœur de ville et avec des commerces et transports accessibles
- 11.** Une aide pour déménager
- 12.** Une communication valorisant l'offre en ESMS
- 13.** Une aide pour trouver un logement qui vous convient et dans lequel vous aimeriez vieillir

### Ville de Maxéville (54)

#### UNE CONCIERGERIE « PETITS TRAVAUX »

Les petites réparations, nécessaires et souvent urgentes, ne sont pas prises en charge par les professionnels spécialisés. L'initiative consiste donc à proposer des interventions simples comme le fait de changer une ampoule, un fusible, poser un luminaire, changer un joint ou encore déboucher un évier.

### Ville de Saint-Nazaire (44)

#### FORUM HABITAT

Le conseil des aînés de Saint-Nazaire regroupe cinquante-trois citoyens âgés de plus de soixante ans. Cette instance a été divisée en huit groupes de travail. L'un d'entre eux étudie la thématique de l'habitat et a ainsi souhaité la mise en place d'un forum de l'habitat pour informer et sensibiliser la population sur les nouveaux modèles d'habitats.



# Transports et mobilité

## TRANSPORTS EN COMMUN

- 14.** Une navette destinée aux personnes âgées
- 15.** Des transports en commun en périphérie
- 16.** Des transports en commun en soirée et en week-end (ou jours fériés)
- 17.** Un cadencement des transports en commun adapté aux spécificités des seniors

- ■ ■ **18.** Des véhicules et arrêts de transports en commun adaptés
- ■ ■ **19.** Un accompagnement à l'utilisation des transports en commun
- ■ ■ **20.** Des tarifs de transport senior abordables, voire gratuits
- ■ ■ **21.** Des médiateurs dans les transports en commun pour lutter contre l'incivilité

### VOITURE ET INTERMODALITÉ

- ■ ■ **22.** Des sessions de remise à niveau du Code de la route
- ■ ■ **23.** Un service d'auto-stop / covoiturage organisé
- ■ ■ **24.** Des parkings relais pour faciliter l'intermodalité
- ■ ■ **25.** Un stationnement en ville facilité pour les seniors

### VÉLO ET MOBILITÉS DOUCES

- ■ ■ **26.** Des pistes cyclables aménagées et entretenues
- ■ ■ **27.** Des cours de perfectionnement à l'utilisation du vélo
- ■ ■ **28.** Des aides à l'acquisition de vélos électriques
- ■ ■ **29.** Des triporteurs pour des sorties communales

### INFORMATION

- ■ ■ **30.** Des documents papier concernant les horaires et les itinéraires des transports en commun
- ■ ■ **31.** Un accès numérique facilité concernant les horaires et les itinéraires
- ■ ■ **32.** Une signalétique claire dans les transports en commun
- ■ ■ **33.** Des offres de transport largement diffusées

#### Ville de Saint-Priest (69)

##### LA NAVETTE SENIOR

La réalisation d'un diagnostic sur le vieillissement de la population a mis en avant le besoin de déplacement pour les seniors. Saint-Priest a donc mis en place une navette mise à disposition gratuitement pour faciliter le déplacement des seniors sur la commune grâce à un transport adapté et sécurisé. Deux boucles sont proposées, une le mardi matin et l'autre le vendredi matin, correspondant aux jours de marché.

#### Ville de Barentin (76)

##### OPÉRATION SÉRÉNITÉ AU VOLANT

Barentin a organisé une conférence « plaisir et sérénité au volant ». Cette conférence consiste en une présentation didactique alternant jeux, mises en situation et conseils pratiques permettant une mise à jour du Code de la route tout en abordant les effets de certaines pathologies sur la conduite.



## Espaces extérieurs et bâtiments

### VOIES PIÉTONNES ET TROTTOIRS

- ■ ■ ■ **34.** Des voies piétonnes et des trottoirs sanctuarisés
- ■ ■ ■ **35.** Un entretien régulier des trottoirs
- ■ ■ ■ **36.** Des trottoirs plus larges
- ■ ■ ■ **37.** Des revêtements adaptés et sécurisants sur les trottoirs et voies piétonnes

- **38.** Des voies piétonnes et des trottoirs accessibles
- **39.** Davantage d'espaces réservés aux piétons

## ACCESSIBILITÉ ET SÉCURISATION

- ■ ■ **40.** Des structures de repos plus fréquentes et adaptées (mobilier urbain / assises)
- ■ **41.** Des espaces publics sécurisés
- **42.** Des tests systématiques du mobilier urbain par des seniors avant l'achat
- **43.** Des bâtiments publics accessibles

## AMÉNAGEMENT URBAIN

- ■ **44.** Des toilettes publiques
- ■ **45.** Des rues plus propres
- ■ **46.** Un éclairage public nocturne amélioré
- **47.** Une temporisation des feux de circulation plus adaptée aux aînés

## ESPACES VERTS

- ■ **48.** Des îlots de fraîcheur végétalisés et ombragés
- ■ **49.** Un guide des jardins et des balades dans la commune
- **50.** Une commune végétalisée
- **51.** Des jardins partagés
- **52.** Un parcours santé avec des agrès adaptés aux aînés pour pratiquer une activité physique dans un parc

## COMMERCES DE PROXIMITÉ

- **53.** Davantage de commerces de proximité
- **54.** Des livraisons à domicile facilitées pour les commerces de proximité
- **55.** Des commerces de proximité au rôle social intensifié

### Ville de Claix (38)

#### DIAGNOSTIC EN MARCHANT AVEC DES SENIORS

Claix a souhaité approfondir son diagnostic participatif différemment en organisant un diagnostic en marchant afin d'appréhender directement les aspects de mobilité du territoire.

### Ville de Rennes (35)

#### MOBILIER URBAIN ADAPTÉ

Dans le cadre de son plan d'actions «Rennes, ville amie des aînés», la Direction des Personnes âgées a décidé de proposer à des personnes âgées et/ou en situation de handicap de tester plusieurs types de mobilier afin d'intégrer des préconisations pour le choix des futurs bancs et chaises de la Ville de Rennes.



# Information et communication

## COMMUNICATION NUMÉRIQUE

- ■ ■ **56.** Des cours pour apprendre à maîtriser les nouvelles technologies

- ■ ■ **57.** Un conseiller numérique disponible dans un lieu central
- ■ **58.** Un accès gratuit à du matériel numérique dans les établissements publics et sociaux
- ■ **59.** Une aide pour acheter du matériel numérique

## COMMUNICATION DANS LES LIEUX INSTITUTIONNELS

- ■ ■ **60.** Une maison des seniors
- ■ ■ **61.** Des panneaux d'affichage et tableaux d'information adaptés ergonomiquement aux usages des seniors et assurant un bon maillage du territoire
- ■ ■ **62.** Une diffusion de l'information dans des lieux municipaux variés
- ■ **63.** L'utilisation de la presse et des radios pour annoncer les événements et activités

## COMMUNICATION PAPIER

- ■ ■ **64.** Un guide des seniors, décliné par quartier
- ■ ■ **65.** Des supports papiers adaptés pour toutes les informations
- ■ **66.** La gazette municipale

## ADAPTATION DE LA COMMUNICATION

- ■ **67.** Des agents d'accueil formés aux spécificités des seniors
- ■ **68.** Un numéro téléphonique d'information unique à destination des seniors
- ■ **69.** Des supports de communication créés et diffusés en impliquant les seniors
- ■ **70.** Des intervenants à domicile en relais de l'information municipale
- ■ **71.** Un site internet « ami des aînés »
- ■ **72.** Un guide de l'information municipale (où et comment trouver quelle information)

### Ville de Reims (51)

65+

Le dispositif 65+ a été mis en place afin d'offrir aux seniors rémois de l'information et une orientation adaptée à leurs besoins. Cela leur permet de les accompagner dans le repérage des activités et des services existants qui leur sont dédiés, ceci grâce à une carte 65+ gratuite et nominative. À l'image d'une balise, le visuel 65+ permet aux seniors de repérer les actions et activités qui peuvent les intéresser, en adéquation avec leurs souhaits et besoins.

### Ville de Colomiers (31)

GUICHET ATOUT SENIORS



Le Guichet Atout Seniors est né de la volonté de donner un accès à l'information, sur un lieu unique, afin de faciliter le parcours et la vie citoyenne des 6500 seniors de la Ville de Colomiers. Tout en complétant l'offre de service public à destination des personnes âgées portée par le CCAS, il participe au développement des politiques publiques de solidarité de la ville.





## Lien social et solidarité





### VIE DE QUARTIER

-  **73.** Des temps de convivialité qui favorisent les connaissances et les échanges dans un même village ou quartier
-  **74.** Un accueil des nouveaux arrivants facilitant leur intégration et l'accès à l'information




### LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

-  **75.** Des appels téléphoniques par des bénévoles pour ne pas se sentir isolé
-  **76.** Des visites de courtoisie par des bénévoles

### LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

-  **77.** Des rencontres avec des écoles
-  **78.** Des activités intergénérationnelles
-  **79.** Des lieux de partage intergénérationnels
-  **80.** Des binômes jeune/senior pour un apprentissage réciproque




### ACTIVITÉS ET ANIMATIONS

-  **81.** Une communication claire et adaptée sur les événements et les activités proposées
-  **82.** Des activités proposées par des associations, des clubs ou des centres sociaux
-  **83.** Des animations pendant les vacances scolaires



## Culture et loisirs

### OFFRE CULTURELLE

-  **84.** Une offre culturelle diversifiée sur l'ensemble de la ville
-  **85.** Des transports disponibles et des solutions pour le dernier kilomètre
-  **86.** Des horaires et conditions d'accueil adaptés au rythme des aînés

#### Ville de Royan (17)

##### JEU VIDÉO POUR TOUS

L'accompagnement des grands-parents en matière de pratique de jeux vidéo tend à asseoir et valoriser leur rôle, en dépassant la distanciation qui peut survenir notamment lors de la période d'adolescence, parfois davantage tournée vers les écrans. Grâce à des rendez-vous réguliers de jeux numériques stimulants, tant pour les seniors que pour les jeunes, l'objectif est de connecter ou de reconnecter les générations entre elles.

#### Ville de Chemillé-en-Anjou (49)

##### CAFÉ PARTAGE POUR APPRENTIS RETRAITÉS

Un vendredi par mois, les nouveaux retraités se réunissent l'après-midi autour d'un café ou d'une autre boisson, dans une salle mise à disposition par le Centre Social. Lors de ces demi-journées, ils font part de leurs envies et leurs intérêts particuliers pour une sortie culturelle, sportive.

#### Ville de Saint-Denis (La Réunion - 974)

##### PLAN SENIOR EN ACTION

Le Plan Senior en Action (PSA) est un ensemble d'activités physiques, de bien-être, manuelles, intellectuelles et culturelles qui permettent le maintien de l'autonomie et la création de lien social. Ces activités sont proposées à l'année, à des tarifs préférentiels, dans différents quartiers de la ville.

- **87.** Une communication adaptée qui donne envie et qui rassure
- **88.** Des tarifs accessibles et la gratuité pour les accompagnants

#### SORTIES, ACTIVITÉ PHYSIQUE ET VACANCES

- ■ **89.** Des sorties et des vacances pour les aînés
- ■ **90.** Des sorties accessibles financièrement et physiquement
- **91.** La marche encouragée en tant qu'activité sportive

#### CULTURE A DOMICILE

- ■ **92.** Un service de portage de livres à domicile
- **93.** Un accès facilité à la culture et aux loisirs à domicile

#### Ville de Saint-Quentin (02)

##### COVOITURAGE CULTUREL

La Ville a mis en place un dispositif de covoiturage aux horaires de ses manifestations culturelles afin de permettre aux seniors d'assister aux différentes représentations culturelles et d'être véhiculés directement à leur domicile à la fin de ces représentations par d'autres participants, abonnés de la saison culturelle.



## Autonomie, services et soins

#### AIDES ET INFORMATIONS

- ■ ■ **94.** Des informations claires et accessibles sur les droits et financements
- ■ **95.** Être orienté grâce à un interlocuteur unique en cas de problèmes de santé
- **96.** Un service d'aide aux démarches administratives

#### SANTÉ DE PROXIMITÉ

- ■ ■ **97.** Des services et des maisons de santé de proximité
- **98.** Une communication plus claire sur les services de santé de proximité

#### MAINTIEN A DOMICILE

- ■ ■ **99.** Des services permettant de rester à domicile, y compris en cas de dégradation de l'état de santé
- ■ **100.** Des actions et dispositifs de prévention
- ■ **101.** Un service d'accompagnement et de relais pour les aidants
- **102.** Des livraisons à domicile de médicaments

#### Ville de Saumur (49)

##### MAISON DE SANTÉ

Afin de garantir l'égalité d'accès aux soins et donc pallier le manque de médecins sur le territoire, la Ville de Saumur (26 734 habitants) a décidé de mettre en œuvre un centre communal de santé situé dans le quartier prioritaire. Cette structure permet aussi la formation des internes qui pourront à la fin de leur cursus exercer sur Saumur.

#### Ville de Limonest (69)

##### MUTUELLE COMMUNALE

Le CCAS de Limonest ainsi que dix autres CCAS des communes de l'ouest lyonnais ont souhaité engager ensemble une démarche originale en termes de solidarité, de santé, de lien social et d'accès aux soins via l'instauration d'une mutuelle partagée offrant un certain nombre d'avantages et de services aux habitants de leur territoire.





## MAISONS DE RETRAITE

-  **103.** Des maisons de retraite offrant une qualité de vie, avec des tarifs accessibles
-  **104.** Des établissements ouverts sur son quartier







# Participation citoyenne et emploi




## BÉNÉVOLAT

-  **105.** Des dispositifs d'accompagnement et des actions de valorisation des bénévoles
-  **106.** Une plateforme ou un guide pour connaître les offres de bénévolat
-  **107.** Un salon/forum du bénévolat
-  **108.** Des actions de bénévolat ponctuelles, sans engagement

## PARTICIPATION A LA VIE CITOYENNE

-  **109.** Une instance de consultation de type « conseil des aînés »
-  **110.** Un service d'accompagnement aux bureaux de vote
-  **111.** Un dispositif facilitant l'émission de procurations
-  **112.** Des instances de représentation davantage ouvertes aux seniors

## LUTTE CONTRE L'ÂGISME ET INCLUSION

-  **113.** Des ateliers pour préparer sa retraite
-  **114.** Transmettre son savoir et son expérience
-  **115.** Des actions de sensibilisation au vieillissement

### Ville de Voujeaucourt (25)

#### UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉ

Le « Réseau de Solidarité » est un projet global décliné en actions individuelles pour lutter contre l'isolement et recréer du lien social avec des « Visites de courtoisie » menées par des bénévoles formés et des « Après-midi partage » pour que les aînés se retrouvent à Voujeaucourt.

### Ville de Saint-Chamond (42)

#### CONSEIL CONSULTATIF DES SENIORS

Le Conseil Consultatif des Seniors permet de mettre en place un calibrage des projets en fonction des besoins et de faire émerger des projets innovants notamment avec l'apport des experts d'usage, c'est-à-dire des personnes âgées.



# S'engager ensemble pour développer des territoires inclusifs

Les politiques territoriales dans le champ de l'autonomie et du grand âge demeurent très largement orientées vers le traitement curatif de la perte d'autonomie alors qu'il est essentiel d'optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.

Cet écueil vient en grande partie de la confusion quasi-systématique entre vieillissement et perte d'autonomie (alors qu'en France moins de 10% des 60 ans ou plus sont dépendants au sens de l'APA), le premier étant finalement peu connu et donc peu pris en compte dans la construction de politiques publiques locales. Or, la prise en compte des aînés et le soutien à leur autonomie demandent aux territoires de mener une approche intégrée du vieillissement de la population. Une telle posture implique de traiter différents domaines en transversalité (Habitat, transports et mobilité, espaces extérieurs et bâtiments, information et communication, lien social et solidarité, autonomie, services et soins, participation citoyenne et emploi, culture et loisirs). Pour les acteurs locaux, la difficulté à construire des politiques publiques compatibles avec le vieillissement actif



est d'autant plus forte que la transition démographique est extrêmement différenciée d'un territoire à l'autre, et qu'elle ne connaît pas les limites administratives. Dans ce domaine, le territoire de proximité est le bassin de vie, voire le quartier.

Ainsi, les solutions en faveur du vieillissement actif et en bonne

santé doivent émerger de politiques partenariales engageant des coalitions d'acteurs publics, associatifs et privés mais aussi de la consultation des retraités vivant dans les territoires en question.

## Objectif : Soutenir l'émergence d'actions territoriales en faveur du vieillissement actif et en bonne santé

Le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors vise à permettre le déploiement d'actions territoriales :

- Prospectives... de prise en compte des impacts des dynamiques démographiques;
  - Opportunistes... de valorisation de la contribution des aînés à la revitalisation de centres-villes et de quartiers,
- mais aussi plus largement à leur contribution à la société, quand leurs apports potentiels sont trop souvent minorés;

**8 M€**  
financés par la CNSA  
pour les axes 1 et 2

•

**500 000 €**  
investis par la Banque  
des territoires pour la création  
de l'axe 3

•

**200 projets**  
et plus déjà soutenus, dont un quart  
dans des territoires  
de moins de 2 000 habitants

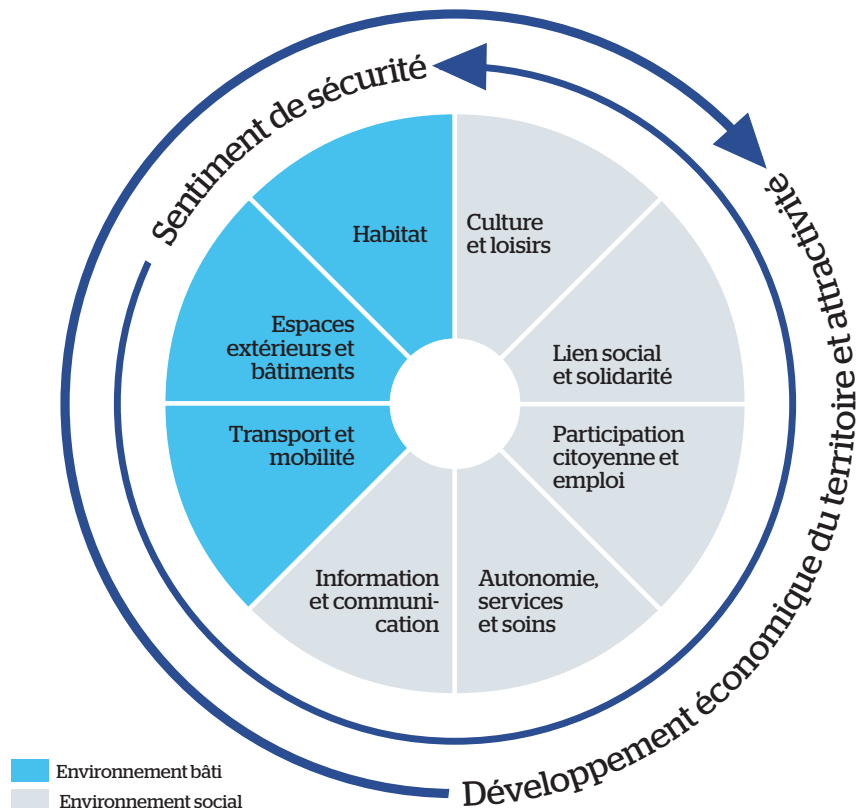
- Préventives... par l'adaptation du cadre de vie de proximité (les mobilités, l'aménagement urbain, la participation citoyenne, l'adaptation de la programmation culturelle, sportive, etc.) dans l'objectif de permettre le maintien de l'activité et de la citoyenneté. Les collectivités territoriales volontaires s'engagent à assurer la diffusion d'un « penser et agir aînés » et à renforcer la cohérence de leurs politiques de proximité en faveur du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations.





## Le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors: une opportunité en faveur de la transversalité des politiques locales et de la participation des habitants

Initié en décembre 2021 grâce à l'engagement du Ministère des Solidarités et de la Santé et de la CNSA, le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors, doté de 8 millions d'euros, vise à financer des projets d'adaptation des territoires au vieillissement de la population. En 2022, en cohérence avec les axes de déploiement du plan de relance et du Ségur de la santé, la Banque des Territoires a souhaité s'impliquer aux côtés de la CNSA en permettant la création d'un axe supplémentaire intitulé «Faciliter l'accès à l'ingénierie pour accélérer la transformation des projets du territoire» et doté de 500000 euros. ■



■ Environnement bâti  
■ Environnement social

### 3 axes pour soutenir l'adaptation des territoires au vieillissement sur les volets « ingénierie », « conception » et « lancement » de nouvelles actions

#### **AXE1** Une bourse en faveur de l'ingénierie de développement d'une politique de l'âge pour les territoires

Vous souhaitez élaborer et développer une politique de l'âge globale, stratégique et cohérente dans votre territoire? Bénéficiez de l'aide d'un prestataire pour construire la gouvernance, réaliser un état des lieux territorial et animer une démarche participative.

**Faire du vieillissement un levier de développement dans votre territoire!**

**Jusqu'à 20 000 euros pour les trois catégories**

#### **AXE2** Le support à la création de projets dans les territoires

Vous souhaitez créer une nouvelle action pour améliorer la qualité de vie des aînés de votre territoire, au bénéfice de toutes les générations? Sollicitez une subvention autour des six catégories proposées (intergénération, citoyenneté, expertise d'usage, engagement, environnement bâti, défi écologique...)

**Un accélérateur d'innovations des collectivités pour mieux vieillir!**

**Jusqu'à 40000 euros par projet**

#### **AXE3** Faciliter l'accès à l'ingénierie pour accélérer la transformation des projets du territoire

Vous vous questionnez sur la création d'un nouvel espace bâti à destination des aînés (habitat, santé, espace intergénérationnel...)? Bénéficiez d'une bourse pour l'appui par un prestataire autour de la pertinence et de la faisabilité de votre projet.

**Faites éclore de nouveaux lieux qui améliorent le bassin de vie des habitants qui avancent en âge!**

**Jusqu'à 25000 euros par catégorie**



Avec le soutien de  
  
**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**  
 Liberté  
 Égalité  
 Fraternité



Retrouvez le cahier des charges complet



AXE 1

# Une bourse en faveur de l'ingénierie de développement d'une politique de l'âge pour les territoires

Le premier axe du fonds d'appui pour des territoires innovants seniors constitue une bourse d'appui pour les collectivités, en vue de faciliter un accès à l'ingénierie grâce au support d'un prestataire pour la structuration du pilotage, la réalisation de l'état des lieux ou de la démarche participative. L'objectif est ici de permettre aux collectivités d'être soutenues dans le développement d'une politique de l'âge et de bénéficier de ressources humaines et de compétences externes, lorsque c'est nécessaire, pour assurer un contexte favorisant l'émergence, par la suite, de projets concrets dans le territoire. Le

RFVAA forme et référence des prestataires privés ou associatifs, locaux ou nationaux, afin de garantir le plus possible aux collectivités qui souhaitent s'engager dans une politique locale de l'âge et particulièrement dans le programme «ami des aînés» que les collaborateurs externes qu'elles sont susceptibles de mobiliser sont formés aux exigences du fonds d'appui, au référentiel du LABEL «AMI DES AÎNÉS»® et aux outils développés par le RFVAA. ■

Accès à l'annuaire  
des prestataires  
formés et référencés  
par le RFVAA



## POUR QUI?

- Les communes
- Les EPCI (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles)
- Les Pays et PÉTR.

Le présent appel à projets s'adresse à des pilotes implantés sur le territoire français (métropole et DOM-TOM).

## POUR QUOI?

- Catégorie 1A : structuration de la gouvernance en faveur d'une politique de l'âge dans le territoire
- Catégorie 2A : élaboration d'un état des lieux transversal du territoire
- Catégorie 3A : Animation et synthèse du diagnostic participatif.

## COMBIEN?

Le montant de la bourse allouée pour ce support en ingénierie sera, quelle que soit la taille du territoire lauréat, de :

- 10 000 euros maximum pour l'appui à une catégorie
- 15 000 euros maximum pour l'appui à deux catégories
- 20 000 euros maximum pour l'appui à trois catégories

Si le candidat souhaite accéder à une prestation dont le montant est supérieur à la somme obtenue dans le cadre de la bourse, il pourra cofinancer l'excédent ou solliciter des cofinancements auprès d'autres acteurs.

## RENNES MÉTROPOLE (35)

### Un diagnostic participatif et partenarial

« La subvention du Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors constitue pour Rennes Métropole une aide au financement (10%) des diagnostics participatif et partenarial réalisés dans le cadre de la démarche «Rennes Métropole Amie des Aînés». Pour le diagnostic participatif, des ateliers «aînés aidants» ont été organisés dans 12 communes de la métropole. Ainsi, 22 groupes réunissant au total 184 personnes ont pu s'exprimer sur l'ensemble des thématiques. À l'issue, le prestataire chargé d'animer ces ateliers a élaboré une synthèse pour chaque commune et une analyse globale par thématique, incluant des préconisations. Pour le diagnostic partenarial, le prestataire a animé 3 ateliers d'une demi-journée. Ce sont 40 participants qui ont apporté leur contribution sur les thématiques des mobilités-déplacements, de l'habitat et de l'information-numérique. Ces ateliers ont donné lieu à un document synthétique de restitution, comprenant des préconisations. Les verbatims des participants aux ateliers, les analyses et préconisations formulés dans les documents livrés par le prestataire, ont largement inspiré le plan d'actions. »



A. LOUBRY

## DUNKERQUE (59)

### Les aînés acteurs de la cité

« Forte d'un projet volontariste pour tous les seniors de son territoire, la Ville de Dunkerque a adhéré au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés en juin 2022. L'objectif de la municipalité est de s'adresser à tous les seniors en répondant à différents enjeux: encourager la participation des seniors afin qu'ils restent pleinement acteurs de la vie de la Cité, développer et qualifier l'offre d'animations seniors pour lutter contre l'isolement et favoriser le maintien à domicile, améliorer la qualité de vie des seniors et, par là même, la qualité de vie de toute la population dunkerquoise.

Afin de pouvoir lancer la démarche de labélisation, la Mission Seniors a sollicité le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors. Le soutien financier de ce fonds a permis aux services municipaux de s'appuyer sur l'expertise d'un cabinet de conseil pour coanimer



VILLE DE DUNKERQUE

la démarche participative d'élaboration de l'état des lieux transversal du territoire. Le cabinet a ainsi pu accompagner la ville de Dunkerque en menant des entretiens avec des acteurs clés, en

aidant à l'organisation d'un séminaire avec près de 100 partenaires du territoire et en rédigeant l'état des lieux et les premières préconisations issues de ces différentes étapes.»

## NICE (06)

### La consolidation d'une politique transversale et participative

« Avec près de 110 000 Niçois âgés de 55 ans ou plus, la Ville de Nice fait de l'accompagnement des seniors une priorité avec un engagement fort qui s'articule autour de plusieurs axes: proximité, convivialité, citoyenneté, prévention santé et dynamisme. C'est, entre autres, ce qui a poussé la Ville de Nice à s'engager résolument sur la voie de la labellisation « amie des aînés » portée par le RFVAA. C'est dans ce contexte, et grâce à une subvention obtenue via le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors, que la Ville de Nice a pu s'adjoindre les services d'un consultant spécialisé dans la démarche « Ville Amie des Aînés » pour la structuration de la gouvernance en faveur d'une politique de l'âge d'une part, et la réalisation du diagnostic participatif d'autre part.

Ce diagnostic participatif s'est tenu à travers 14 ateliers citoyens sur les six territoires de la commune. Il a permis de recueillir la participation de plus de 200 seniors, posant ainsi les bases d'une politique de l'âge véritablement partagée. Cet appui en ingénierie a aidé la Direction des Seniors



DR

de la Ville de Nice à structurer son approche dans la création des instances de gouvernance de la démarche et la mobilisation de leurs futurs membres: élus, services, citoyens âgés et personnalités qualifiées. La plus-value de cet accompagnement, permis par le fonds d'appui, fut donc précieuse dans l'efficacité et la pérennité de notre démarche.»

## AXE 2

# Le support à la création de projets dans les territoires

### POUR QUI ?

- Les communes
  - Les EPCI (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles)
  - Les Pays et PÉTR
  - Les CCAS ou CIAS (lorsque le projet le justifie).
- Le présent appel à projets s'adresse à des porteurs de projets implantés sur le territoire français (métropole et DOM-TOM). Les projets pourront être proposés par des porteurs de projets individuels ou en groupement. Les partenariats entre acteurs publics et privés sont acceptés.

### POUR QUOI ?

- Catégorie 1B : « Solidarité intergénérationnelle »
- Catégorie 2B : « Inclusion des aînés dans la société et citoyenneté »
- Catégorie 3B : « Participation et expertise d'usage des aînés »
- Catégorie 4B : « Connaissances et savoirs des aînés : l'engagement au temps de la retraite »
- Catégorie 5B : « Des environnements bâtis plus adaptés à l'avancée en âge »
- Catégorie 6B : « Défi démographique, défi écologique : penser l'avenir ensemble »

### COMBIEN ?

Maximum 40 000 euros par projet.  
Le montant sollicité pour les projets déposés ne pourra dépasser :

- 80 % du budget total de l'action pour les collectivités de moins de 20 000 habitants
- 70 % du budget total de l'action pour les collectivités de 20 000 à 100 000 habitants
- 60 % du budget total de l'action pour les collectivités de plus de 100 000 habitants.

Autrement dit, la subvention sollicitée dans le cadre de l'axe 2 du présent fonds d'appui pour des territoires innovants seniors (maximum 40 000 euros) ne pourra pas constituer l'unique ressource de la collectivité pour la mise en œuvre du projet. Un investissement de la collectivité (ou des cofinancements autres que les fonds issus du fonds d'appui) devra intervenir.

## BARLIN (62)

Une école dans un Ehpad : une relation gagnant-gagnant !

« Il y a un an, le maire de Barlin annonçait son souhait d'installer l'école maternelle dans l'Ehpad de la commune après avoir vu le documentaire « Une vie d'écart » qui traite de ce sujet. L'idée est proposée à l'Association Hospitalière Nord Artois Clinique, gestionnaire de l'établissement et à l'éducation nationale qui le valide. Côté budget, l'Ahnac finance les travaux intérieurs, tandis que la commune prend à sa charge l'ensemble de l'aménagement extérieur. Une partie des travaux intérieurs sont en partie subventionnés par l'ARS et le réseau Villes Amies des Aînés, auprès duquel la commune a répondu à un appel à projets. Deux salles de classe sont donc aménagées dans la résidence, tout en préservant l'autonomie de chacun. L'aventure débute ! En janvier 2023, le projet se concrétise par la rentrée de 34 enfants, répartis en deux classes, dans des locaux flamboyants installés au sein d'une résidence pour personnes âgées et d'une résidence autonomie. La cohabitation entre tout-petits et aînés se met en place pour tisser des liens intergénérationnels forts au travers de moments de partage comme des ateliers de motricité, de lecture, les repas à la cantine ou cette rencontre pleine d'émotion lors de la fête d'anniversaire des enfants et des résidents nés en janvier. Une aventure intergénérationnelle qui va permettre d'enrichir les perspectives des tout-petits et des plus âgés. »



## BOÎTE À IDÉES

### CATÉGORIE 1

#### Solidarité intergénérationnelle

Des projets visant à favoriser la rencontre et le vivre-ensemble entre les générations, ainsi que la grand-parentalité, par exemple :

- offre culturelle petits-enfants/grands-parents ;
- mise en place de lieux ou structures pour enfants dans des habitats collectifs dédiés aux aînés ;
- création de projets intergénérationnels ;
- projets entre établissements scolaires et de personnes âgées ;
- tutorat et parrainage ;
- devoir de mémoire, etc.

**Objectif :** faire société en s'appuyant sur l'intergénération comme projet de territoires.

#### Ils ont été soutenus !

- À Amfroipret (59), un espace de convivialité favorisant les échanges intergénérationnels.
- À Caen (14), « Lire et écrire pour grandir » : une action intergénérationnelle autour de la lecture.



◀ BARLIN (62)

VILLE DE BARLIN



▶ CŒUR DE GARONNE (31)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE GARONNE

## CŒUR DE GARONNE (31)

Un festival qui fait vibrer les cœurs

« Pour sa 4<sup>e</sup> édition en Cœur de Garonne, Cœur estival a fait escale dans trois communes du territoire: Saint-Elix-le-Château en juillet, Marignac-Laspeyres en août et Boussens en septembre. Ces trois rendez-vous ont rassemblé habitants et publics de passage autour de propositions culturelles originales, parfois inédites, pour faire découvrir autrement les villages de Cœur de Garonne et permettre des rencontres réjouissantes avec les artistes et acteurs locaux.

Le financement du fonds d'appui pour des territoires innovants seniors a permis de favoriser l'inclusion des aînés sur ce festival et de démocratiser l'accès à ce type d'événement grâce à l'adaptation de trois axes en particulier: la communication, l'accessibilité et la programmation.

Des actions telles que la mise en place d'une navette, l'adaptation des supports de communication, la réflexion autour de la programmation lors de ces rendez-vous, ou encore la mise en place de personnels qualifiés sur certaines activités ont permis de rendre plus accessible la culture auprès de ce public. »

### 💡 BOÎTE À IDÉES

#### CATÉGORIE 2

#### Inclusion des aînés dans la société et citoyenneté

Des projets visant à rendre plus adapté et convivial l'accueil des aînés dans des lieux et/ou événements destinés à l'ensemble de la population:

- festivals;
- Terre de jeux 2024;
- bâtiments publics;
- espaces extérieurs;
- événements locaux;
- commerces...

**Objectif:** lutter contre les idées reçues en ne présumant pas du désintérêt des aînés pour des lieux et/ou événements qui ne leur sont pas spécifiquement dédiés.

#### Ils ont été soutenus!

- À Bourgueil (37), installation d'un atelier cuisine et d'un musée virtuel.
- À Saint-Christo-en-Jarez (42), un service contre l'exclusion numérique.

### 💡 BOÎTE À IDÉES

#### CATÉGORIE 3

#### Participation et expertise d'usage des aînés

Animation d'ateliers de « design thinking », « living lab » ou encore « creative problem solving » visant à faire émerger la créativité et l'innovation à travers l'animation d'une démarche participative avec les habitants âgés pour l'émergence de nouveaux projets dans le territoire.

**Objectif:** s'appuyer sur la parole et l'expertise d'usage des aînés tout en modernisant l'approche de la thématique du vieillissement dans les territoires.

#### Ils ont été soutenus!

- À Arras (62), la Créa'room: un lieu de créativité innovant et adapté aux seniors.

## BARENTIN (76)

### Le tricot urbain pour créer du lien



B. MAUREY

« Le tricot urbain est une forme d'art qui investit la rue en utilisant et en recouvrant le mobilier urbain d'ouvrages à base de fil: bancs, escaliers, ponts, mais aussi des éléments de paysage naturel comme les troncs d'arbres, ainsi que les sculptures dans les places ou les jardins.

Le projet, porté par le CCAS, est né il y a 2 ans, avec le Collectif d'habitants du QPV Lalzel. La volonté de cette action, inscrite dans la démarche « Ville amie des aînés », est de rassembler les habitants et les partenaires autour d'une action intergénérationnelle contribuant au mieux vivre ensemble sur la ville et au partage de savoirs.

L'action s'est déroulée avec de très nombreux

habitants volontaires de tout âge à leur domicile ou en collectif (à la Maison des habitants « Chez Clara », dans les Résidences Autonomie, dans les Ehpad, l'association « les Blouses roses », dans toutes les garderies périscolaires des écoles de la commune, dans les Collèges, au Pôle Animation Jeunesse et dans les Services municipaux). De nombreux dons de laines, de fil de coton et de matériel d'habitants ont été collectés au CCAS et à l'accueil de l'hôtel de ville. Des portraits de famille, des photos de groupe ont été réalisés par l'artiste photographe Bruno Maurey sur les différents lieux d'animation et à leur domicile. Les photos sont exposées sur des panneaux à proximité des œuvres tricotées. L'exposition itinérante est visible sur différents lieux de la ville de Barentin. »



## BOÎTE À IDÉES

### CATÉGORIE 4

#### Connaissances et savoirs des aînés : l'engagement au temps de la retraite

Des actions visant à mettre en lumière, valoriser et s'appuyer sur les connaissances des retraités pour construire de nouveaux projets tout en favorisant le vieillissement actif. Cela peut se traduire, par exemple, à travers la création d'ateliers de transferts de connaissances ou de tutorat par les aînés :

- bricothèque;
- « repair cafés »;
- soutien scolaire;
- cours animés par des aînés (musique, couture, langues vivantes, etc.).

**Objectif :** prendre appui sur les ressources et le potentiel des aînés pour développer de nouveaux services dans le territoire.

#### Ils ont été soutenus!

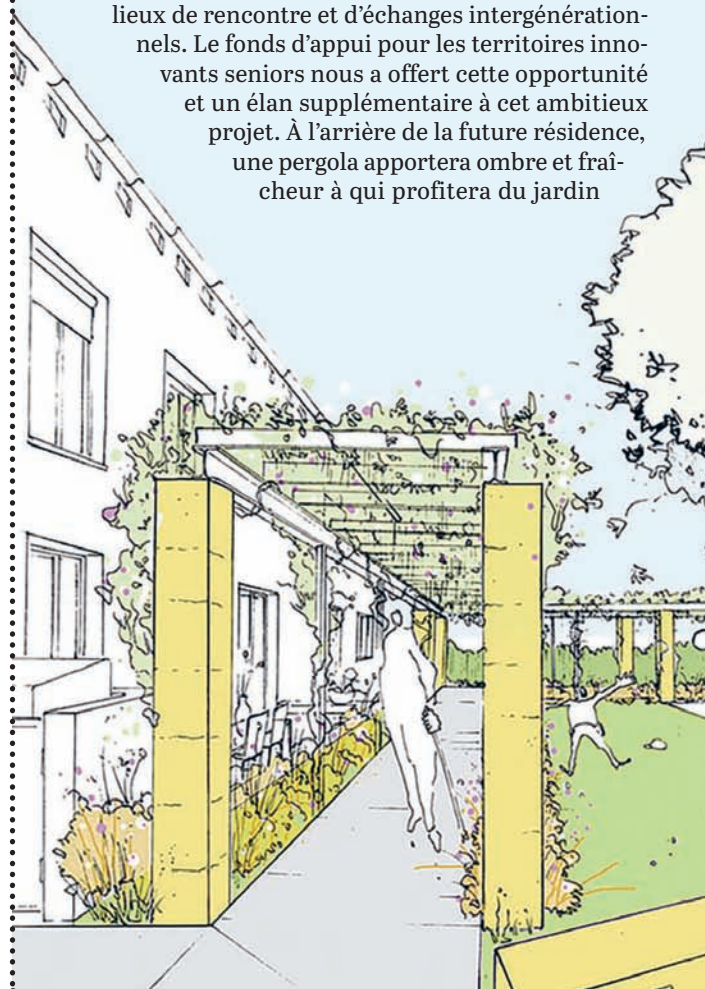
- Dans la communauté de communes du Grand Autunois Morvan (71), des voyages culinaires.
- À Saint-Nazaire (44), un parcours d'accueil des nouveaux membres du Conseil des Aînés.

## XEUILLEY (54)

### La nature dans la ville

« La Commune de Xeuilley a fait l'acquisition en 2008 d'un ancien hôtel-restaurant. Face au déficit d'offres de logements adaptés au vieillissement et en cohérence avec le dernier PLH de la communauté de communes, il a été décidé de créer 7 appartements adaptés, favorisant le parcours résidentiel des aînés; aujourd'hui trop de personnes âgées vivent seules dans de grandes maisons qu'ils peinent à entretenir et à chauffer. Pour cela, la municipalité n'a pas souhaité déconstruire l'existant, mais le transformer. Un binôme d'architectes locaux a été sélectionné au regard de la pertinence et de la qualité du projet présenté. Ce projet en cœur de bourg a été l'occasion pour l'équipe municipale de mener une réflexion qui va bien au-delà d'un simple projet immobilier, une approche plus globale a été menée dans l'objectif d'intégrer des espaces naturels dans les espaces urbanisés, des lieux de rencontre et d'échanges intergénérationnels. Le fonds d'appui pour les territoires innovants seniors nous a offert cette opportunité

et un élan supplémentaire à cet ambitieux projet. À l'arrière de la future résidence, une pergola apportera ombre et fraîcheur à qui profitera du jardin



R. CROZETIERE

fleuri aménagé. La réouverture d'un chemin piédestre enrichi et l'aménagement paysager de la Fontaine de Maizières participeront aussi à attirer les habitants de la commune et des alentours. Imaginés comme des espaces de rencontre et d'échanges intergénérationnels, ces lieux permettront de réinsuffler de la vie et de l'échange dans la commune.»

## BOÎTE À IDÉES

### CATÉGORIE 5

#### Des environnements bâtis plus adaptés à l'avancée en âge

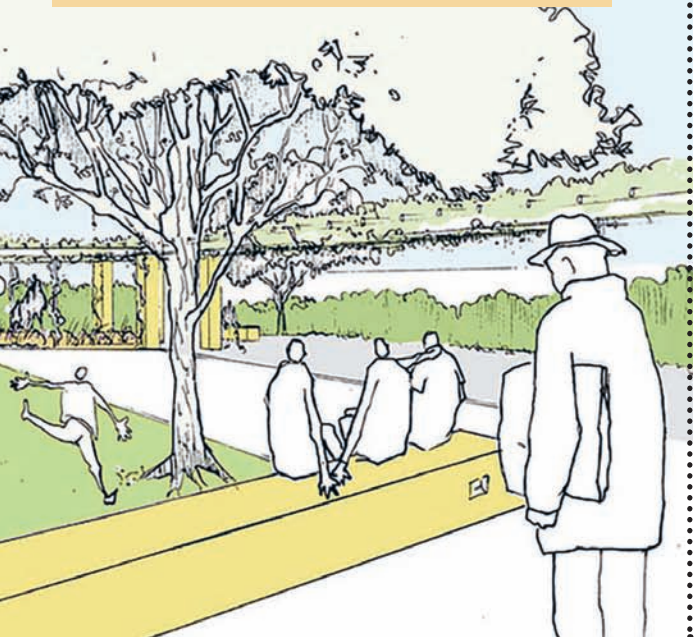
Des actions visant à permettre aux aînés de continuer à être actifs et mobiles dans leur territoire de vie:

- installations de structures de repos adaptées;
- de toilettes publiques;
- de feux piétons indiquant le temps restant pour traverser la chaussée;
- amélioration de la signalétique;
- des contrastes, intégration plus fine des enjeux liés au vieillissement dans les documents d'orientation stratégique (PLH, PLU, Plan lumière, etc.)...

**Objectif:** assurer la bienveillance des espaces publics en faveur de l'avancée en âge.

#### Ils ont été soutenus!

- Dans la communauté de communes Amognes-Coeur-du-Nivernais (58), un potager intergénérationnel.
- À Belleneuve (21), une circulation douce et des espaces végétalisés.
- À Briare (45), l'installation de bancs adaptés.



## CC ADOUR MADIRAN (65)

### Une expérimentation de solution d'autopartage actifs / seniors pour accompagner l'accès aux soins

« La mobilité au quotidien recouvre des enjeux essentiels pour notre territoire et notre population en termes d'accès aux services. La Communauté de Communes Adour Madiran s'est donc tournée vers l'association de l'économie sociale et solidaire Wimoov, dont la mission principale est d'agir en faveur d'une mobilité inclusive.

Grâce au soutien du fonds d'appui pour des territoires innovants seniors et à l'appui de Wimoov, la collectivité s'engage sur une expérimentation qui repose sur la prise en compte des seniors dans la politique communautaire sur les sujets de la mobilité et de la santé.

Il s'agit ainsi d'une expérimentation d'autopartage solidaire sur un territoire rural caractérisé par une population vieillissante et isolée et dans lequel les moyens de transport sont limités, ce qui pose problème en particulier pour l'accès aux soins.

Ce projet s'appuie sur un échange de bons procédés avec les aides à domicile sans moyen de déplacement, dans l'objectif de favoriser l'accès et la stabilité dans l'emploi. En contrepartie de la mise à disposition gracieuse d'un véhicule pour se rendre au travail, ces derniers offrent en effet deux demi-journées hebdomadaires pour accompagner gratuitement en covoiturage les seniors à leurs rendez-vous chez les médecins généralistes de Maubourguet. Ce projet est en phase de démarrage. Les facteurs de réussite du projet reposent sur l'appropriation et le portage par toutes les parties prenantes (élus, professionnels de santé, secrétaires médicales...). »

## BOÎTE À IDÉES

### CATÉGORIE 6

#### Défi démographique, défi écologique: penser l'avenir ensemble

Des actions visant à permettre aux aînés de s'impliquer dans la transition écologique, par exemple:

- faciliter l'accès des aînés à des modes de déplacement doux (covoiturage, vélo, transports en commun, marche, etc.);
- favoriser le recours aux circuits courts, la création de jardins intergénérationnels ou encore l'information autour de ces défis.

**Objectif:** construire de la transversalité entre deux défis majeurs et permettre aux aînés de s'impliquer en faveur de l'écologie aux côtés des autres générations.

#### Ils ont été soutenus!

- À Bourges (18), des ateliers encadrés d'utilisation du vélo.
- À Lusigny-sur-Ouche (21), des toilettes écoresponsables adaptées aux aînés.

AXE 3

# Faciliter l'accès à l'ingénierie pour accélérer la transformation des projets du territoire

Le troisième axe du Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors, créé en 2022 et financé par la Banque des territoires, vise à apporter aux collectivités un soutien au montage des projets et aux études d'opportunité, de faisabilité et de préfiguration de projets de construction et/ou de rénovation (habitat alternatif, maison des seniors, lieux intergénérationnels, etc.).

**L'objectif.** Il consiste ici à appuyer les stratégies sur l'offre d'hébergement des

personnes âgées, renforcer les capacités d'accueil dans les différentes formes d'hébergement, soutenir les réflexions sur les services, favoriser la structuration de coopérations multi-acteurs, à travers notamment l'appui à la rédaction d'un cahier des charges, le financement d'études et le soutien au montage juridique, financier et foncier des projets. Pour cela, des bourses de 4000 euros à 25000 euros (en fonction de la catégorie choisie sur le formulaire de candidature) sont attribuées aux collectivités lauréates. ■

## Trois catégories

• **Catégorie 1C:** être appuyé dans la définition du cahier des charges.

• **Catégorie 2C:** comprendre l'écosystème local pour prendre des décisions à travers l'élaboration d'un portrait de territoire (habitat et santé) et bénéficier d'un benchmark thématique (subvention de 4000 euros à 25000 euros).

*Décrire l'offre, étudier le modèle économique du projet, questionner l'environnement réglementaire...*

• **Catégorie 3C:** être soutenu sur le montage (opérationnel, financier, juridique, technique) du projet (subvention de 4000 euros à 25000 euros)

*Étude de faisabilité, analyse des risques, feuille de route opérationnelle...*

## Saint-Etienne-de-Serre (07)

### Un projet d'éco-habitat participatif pour seniors

« Saint-Etienne-de-Serre est une petite commune rurale marquée, comme l'ensemble du territoire du Centre Ardèche, par un vieillissement de la population. Partant du constat que les personnes âgées n'ont actuellement le choix qu'entre le maintien à domicile (souvent synonyme d'isolement et de difficultés matérielles) ou l'accueil en Ehpad, la commune a inscrit dans son PLU un projet de résidence seniors, constituée de six logements et d'espaces mutualisés. Les valeurs qui sous-tendent ce projet sont principalement : l'inscription de la résidence dans la vie sociale locale ; une empreinte écologique la plus faible possible ; un habitat de type participatif ; le caractère non



F. MIMDOL

lucrative de la gestion de la résidence. Le cheminement vers un habitat de type inclusif, en fonction de l'évolution du degré d'autonomie des résidents, sera également pris en compte. La commune, dont les moyens sont très modestes, a sollicité un soutien du Fonds d'appui aux territoires innovants seniors afin de pouvoir préciser

les contours (en termes architecturaux, institutionnel, juridique et financier) de l'opération avant d'en confier la mise en œuvre à un porteur de projet. Dès janvier 2023, une fois ce soutien obtenu, l'étude de faisabilité institutionnelle a démarré. Un groupe de travail habitants - élus, animé par un consultant, a identifié plusieurs montages possibles. Ces scénarios sont actuellement approfondis par le conseil municipal à travers des rencontres avec différents acteurs (bailleurs sociaux, professionnels de santé, associations...). Une fois le schéma institutionnel et le montage financier arrêtés, le moment sera venu de préparer l'esquisse architecturale du bâtiment. »



L'ACTION SOCIALE AUTOUR DES PERSONNES ÂGÉES

**Perte d'autonomie des personnes âgées** - Prévention et accompagnement



**MEILLEURE VENTE**

Sous la direction de **Laurent Foucault-Giroux**, enseignant vacataire à l'Université catholique de l'Ouest

592 pages

**215 €** Réf. **CL07**

Version numérique : 179 €

Cet ouvrage a pour objectif d'apporter des réponses claires, pratiques et concrètes à tous les responsables des collectivités territoriales, Clic, CPAM, CCAS, Carsat, mais aussi des associations et des entreprises œuvrant avec et pour les personnes âgées. Vous y trouverez un état des lieux de la dépendance en France et des enjeux du vieillissement, une partie traitant tous les sujets du secteur médico-social spécifique aux personnes âgées (acteurs, dispositifs, prestations...), des modèles d'actes et les textes de référence sur le secteur.

**L'accueil familial des personnes âgées et/ou handicapées**



**Alison Dahan**, avocat associé Dicéa Avocats, responsable Pole Social  
**Nadia Graradji**, journaliste

Parution mars 2021

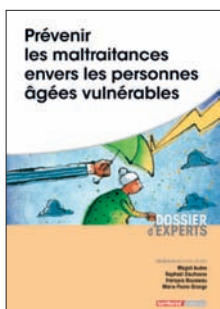
136 pages

**45 €** Réf. **TBK357**

Version numérique : 39 €

Dans le cadre de l'accueil familial, des particuliers prennent en charge, à leur domicile, à titre onéreux, sous la responsabilité des conseils départementaux, des personnes âgées ou des personnes handicapées adultes. Dans le cadre de la volonté de développement du dispositif, le cadre juridique a évolué. En 2007, la loi introduit dans le Code de l'action sociale et des familles (CASF) un nouveau chapitre élargissant les modalités d'accueil par des particuliers de personnes âgées et/ou handicapées, en offrant la possibilité à des personnes morales de droit public ou privé de salarier directement les accueillants, après accord du président du Conseil départemental.

**Prévenir les maltraitances envers les personnes âgées vulnérables**



**Magali Audes, Raphaël Daufresne, Marie-Pierre Grange et François Rousseau**

Parution août 2019

214 pages

**65 €** Réf. **TDE529**

Version numérique : 55 €

La prévention de la maltraitance des aînés nécessite une action qui s'inscrit dans la durée. Elle suppose des approches systémiques permettant d'anticiper les impacts possibles des mutations démographiques, technologiques, sociétales, institutionnelles sur son évolution... comme d'apporter des réponses permettant d'agir à différentes échelles. Cet ouvrage propose des repères théoriques et législatifs permettant d'identifier les facteurs de risques, les solutions pouvant être mises en place en institution, au domicile et sur les territoires. Il est assorti d'un ensemble d'outils pratiques. Cette troisième édition intègre les apports de la loi ASV.

**Construire le bien-être des aînés** dans les territoires



**François Rousseau**, prospectiviste et expert en innovation sociale territoriale

Parution décembre 2018

96 pages

**65 €** Réf. **TDE840**

Version numérique : 55 €

Cet ouvrage invite le lecteur à mieux comprendre la nouvelle donne qui résulte du vieillissement de la société. Il expose les différents défis qui s'imposent, économiques, environnementaux ou sociétaux. Il permet de mieux appréhender le contexte législatif des politiques en direction des aînés ainsi que notre capacité collective à anticiper les effets du vieillissement de la société. L'auteur y montre la diversité des initiatives inscrites dans cette perspective, en France et à l'étranger, et des niches de création d'emplois trop peu explorées. Il fournit un ensemble de repères méthodologiques pour la construction de politiques territoriales de bien-être des aînés.





# Rejoignez le mouvement!

Dès 2019, le Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse et la Banque des Territoires se sont engagés aux côtés du RFVAA pour permettre le développement puis le lancement fin 2021 du LABEL «AMI DES AÎNÉS»® et lui donner une légitimité au cœur de la stratégie nationale.

**Référentiel.** Le principal enjeu pour la construction du label tenait dans la nécessité de s'inscrire au plus proche des préoccupations des aînés français et des réalités vécues par les acteurs locaux dans les collectivités territoriales. C'est pourquoi ce LABEL «AMI DES AÎNÉS»® se traduit par un référentiel d'une centaine de critères s'appuyant à la fois sur le programme initié par l'Organisation mondiale de la santé, sur les retours d'expérience, sur l'évaluation des territoires déjà engagés et sur les préoccupations principales exprimées par les retraités français lors d'une large consultation.

Ce label permet de garantir un mode d'évaluation générique des démarches VADA actuellement

mis en œuvre par les territoires français, favorisant dans le même temps une dynamique inscrite dans le long terme et la lisibilité des démarches locales.

**Labellisation.** En termes d'impact, l'objectif principal du label est d'adapter l'environnement bâti et social des aînés pour une plus grande qualité de vie dans l'avancée en âge. Il permet par ailleurs de valoriser les dynamiques territoriales et d'accompagner pas à pas les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue des politiques publiques.

Grâce au logiciel AnCodea, ces acteurs locaux bénéficient d'un support numérique permettant un gain de temps important dans la mise en œuvre de la démarche de labellisation. Cet outil permet au candidat de préparer son projet de labellisation. Lorsque la collectivité se sent prête, elle est évaluée et auditée par APAVE Certification. L'évaluation par un tiers certificateur permet de garantir l'impartialité lors de l'examen du dossier. Un rapport d'audit justifie le nombre de points obtenus, le niveau de labellisation et propose des pistes d'amélioration. ■

## Les différents niveaux du label



Le LABEL «AMI DES AÎNÉS»® se décline en cinq niveaux de progression pour permettre aux collectivités d'évoluer et de maintenir une dynamique locale autour de leur politique de l'âge. Ces niveaux portent sur la méthodologie d'amélioration des politiques locales qui est au cœur du programme Villes Amies des Aînés.





P. FORGET/PATRICKFORGET.COM



LAURINE B.



P. FORGET/PATRICKFORGET.COM



## Les engagements

Ma ville ou collectivité s'engage :

- Pour répondre au défi démographique du XXI<sup>e</sup> siècle.**
- À consulter et impliquer les habitants dans la construction d'une politique de l'âge.**
- Dans une gouvernance multipartenariale.**
- À élaborer un état des lieux transversal sur l'usage du territoire par les aînés.**
- À réaliser un plan d'action pour soutenir le vieillissement actif et en bonne santé.**



## Les objectifs

Le LABEL «AMI DES AÎNÉS»<sup>®</sup> s'adapte à tout type de collectivités (commune, EPCI, département, région...) qui souhaite s'engager dans des politiques publiques innovantes et exigeantes, qui améliorent la qualité de vie des habitants âgés, au bénéfice de toutes les générations.

- Garantir la qualité et la pertinence des démarches Villes Amies des Aînés déployées dans les territoires.**
- Donner envie aux collectivités territoriales (communes, EPCI, départements, etc.) d'initier une dynamique locale visant à favoriser la qualité de vie dans l'avancée en âge.**
- Proposer des outils d'ingénierie sociale visant à développer la réalisation de diagnostics, de démarches participatives, de mise en œuvre et d'évaluation de plans d'actions transversaux.**
- Valoriser et diffuser les bonnes initiatives en faveur des générations âgées.**
- Développer la qualité des politiques de l'âge dans les territoires.**
- Améliorer l'environnement bâti et social des retraités français pour une plus grande qualité de vie.**
- Soutenir le vieillissement actif et en bonne santé.**

La diversité des territoires labellisés montre bien l'adaptation de ce label à tout type de collectivités; d'ores et déjà, un département, une communauté de communes, des grandes et petites villes se sont vu octroyer une distinction pour leur implication avec et pour les habitants âgés de leur territoire.

Avec le soutien de



Retrouvez ici l'ensemble des territoires labellisés



# ÊTRE ACTIF AVEC SON ÂGE

ÉPANOUI DANS SA TÊTE, BIEN DANS SON CORPS



Concours  
2023



PLUS D'INFOS



AVEC LE SOUTIEN DE

